



Comité économique et social européen

Section spécialisée «Union économique et monétaire et cohésion économique et sociale»

**CONVOCATION
SECTION SPÉCIALISÉE «UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE
ET COHÉSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE»**

Date	05/05/2017, 10:00-13:00
Lieu	Rue Belliard 99 – 1040 Bruxelles
Salle	JDE 62
Président	Joost VAN IERSEL
Réunion n°	166
Délai de dépôt des amendements	28/04/2017, 15:30
Adresse électronique	eco@eesc.europa.eu
Date du document	11/04/2017

À l'attention des membres du bureau de la section:

Réunion du bureau de la section 09:00-10:00, salle JDE 60

Projet d'ordre du jour

1. Adoption du projet d'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la 165^e réunion, tenue le 6 avril 2017, et annexes EESC-2017-01845-00-00-PV-TRA et EESC-2017-01845-00-00-ANN-TRA
3. Échange de vues avec **Brenda King**, rapporteure du CESE pour l'avis sur «**La transition vers un avenir plus durable pour l'Europe — Une stratégie pour 2050**» (SC/047)
4. Débat thématique sur «**La taxation de l'économie numérique**», **Rita De la Feria**, professeure de droit fiscal européen, université de Leeds, «Global Tax 50» en 2015 et 2016 (à confirmer)

Ce débat est organisé dans le cadre des travaux en cours sur la «Fiscalité de l'économie du partage» (ECO/434, rapporteur: Giuseppe Guerini, corapporteur: Krister Andersson) et «Régime fiscal en faveur de la compétitivité/croissance» (ECO/430, rapporteur: Petru Sorin Dandea).

5. **ECO/421 – Avis intitulé «Paquet (numérique) sur la TVA dans le marché unique numérique (TVA sur le commerce électronique, les publications électroniques, les livres électroniques)»**
Consultation
COM(2016) 755 final
COM(2016) 757 final
COM(2016) 758 final
EESC-2016-06737-00-00-PA-TRA
Rapporteur: **Amarjite Singh** (UK-II)
6. Organisation des travaux de la section
7. Questions diverses
8. Confirmation de la date de la prochaine réunion de section: **vendredi 23 juin 2017 (à confirmer)**.

Interprétation demandée de ES-CS-DE-ET-EL-EN-FR-HR-IT-LV-LT-HU-NL-PL-PT-SK-SL-FI-SV
vers ES-CS-DE-EL-EN-FR-IT-NL-PL-PT-SL-FI-SV

NB: Pour que le remboursement de leurs frais de réunion soit assuré, il est demandé aux membres et aux experts de signer la liste de présence.

Les membres qui ne peuvent assister à cette réunion sont priés de bien vouloir en informer à l'avance le secrétariat de leur groupe pour éviter de mobiliser inutilement des interprètes.

Réunion enregistrée – voir doc. DI CESE 22/2010.